

Colmar, le 7 octobre 2015



Division du 1^{er} degré
Bureau de la
gestion collective
des personnels

Dossier suivi par
Leslie QUIRIN

Implantation
Cité administrative
Bâtiment D
3, rue Fleischhauer
COLMAR
Téléphone
03 89 24 81 29
Fax
03 89 24 81 36
Mél.

leslie.wetterwald@ac-strasbourg.fr

Adresse postale

21, rue Henner
B.P. 70548
68021 Colmar cedex

La directrice académique
des services de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

à

- Monsieur le président de l'université de Strasbourg
- Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale

pour attribution

- Monsieur le directeur de l'ESPE de l'académie de
Strasbourg
- Messieurs les directeurs pédagogiques des
établissements spécialisés
- Mesdames et messieurs les directeurs
des SEGPA de collèges

S/c de mesdames et messieurs les principaux

- Mesdames et messieurs les directeurs d'école

pour attribution et communication à leurs adjoints.

Objet : Stage de spécialisation CAPA-SH 2015-2016.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) sera reconduit en 2016-2017.

La formation sera organisée sur deux ans à raison de 6 semaines de stage par année scolaire.

Une réunion d'information aura lieu le **25 novembre 2015 au Collège BERLIOZ – 42, rue Ampère à COLMAR de 09h00 à 12h00.**

J'invite tous les professeurs des écoles désireux d'y participer pour s'informer sur les finalités et l'organisation de cette formation à se faire connaître en envoyant un courriel à leslie.wetterwald@ac-strasbourg.fr, au plus tard le 13 novembre 2015.

A l'issue de cette réunion, les enseignants désireux s'inscrire au stage retireront leur dossier auprès de madame l'inspectrice de l'A.S.H. et l'adresseront impérativement pour le **01 décembre 2015** à leur inspecteur de circonscription, accompagné d'une photocopie du dernier rapport d'inspection. Les inspecteurs me transmettront les dossiers au plus tard pour le **15 décembre 2015.**

Après un entretien auquel vous serez convoqué, une commission établira une liste classante par options des candidats obtenant un avis favorable.

p. la directrice académique p.o.
l'inspecteur de l'éducation nationale
adjoint à la directrice académique

Martin ARLEN